

# LA DIFFUSION DE FICHES SIGNALÉTIQUES DE PROJETS D'INTÉGRATION SUR INTERNET

Daniel MARQUIS, bibliothécaire professionnel - Cégep de Granby Haute-Yamaska

## RÉSUMÉ

Dans le cadre des cours *Projet de fin d'études et d'intégration* en Sciences de la nature et *Démarche d'intégration des acquis* en Sciences humaines, les étudiants doivent produire une fiche signalétique décrivant leur projet. Les fiches sont intégrées dans une base de données accessible sur Internet. Le support à la recherche documentaire, les enjeux pédagogiques et des considérations pratiques sur la diffusion sont abordés. Notre objectif est de démontrer en quoi cette démarche contribue au développement des compétences informationnelles.

## INTRODUCTION

Le projet présenté cadre bien avec la mission première d'une bibliothèque collégiale : soutenir les activités d'apprentissage. En plus de mettre à la disposition des clientèles collégiales les ressources documentaires et les bases de données nécessaires aux recherches, les bibliothèques sont actives dans les activités reliées à la formation documentaire. Le projet présenté s'inscrit dans cette orientation d'une bibliothèque active dans les activités de l'enseignement et va même plus loin en s'intégrant à deux cours des programmes des sciences de la nature et des sciences humaines, et en s'intégrant aux standards et aux critères de performance exigés par les devis de ces programmes.

### 1. CADRE PÉDAGOGIQUE

#### 1.1 Les cours visés

Sciences de la nature — *Projet de fin d'études et d'intégration* (360-CSB-03)

La finalité, les objectifs et les standards du programme des sciences de la nature sont clairement explicités dans le devis ministériel<sup>1</sup>. Nous retiendrons du devis la nécessité d'appliquer la démarche scientifique, la résolution systématique de problèmes et la communication claire et précise<sup>2</sup>. L'étudiant doit apprendre de façon autonome. À cette fin, il doit « ... repérer, organiser et utiliser l'information scientifique »<sup>3</sup>. Le plan de cours de l'enseignant est plus explicite en spécifiant la nécessité d'une recherche documentaire dans quelques banques de données scientifiques par Internet.

Sciences humaines — *Démarche d'intégration des acquis* (300-301-94)

La finalité, les objectifs et les standards du programme des sciences humaines sont également clairement explicités dans le devis ministériel<sup>4</sup>. L'étudiant doit développer des méthodes de travail et de recherche nécessaires à la poursuite de ses études. Le devis est plus explicite en mentionnant la recherche documentaire comme moyen

<sup>1</sup> MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Sciences de la nature*, Enseignement supérieur, 1998, 97 p. [En ligne] <http://www.meq.gouv.qc.ca/ens-sup/ens-coll/Cahiers/program/200B0.pdf>

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>4</sup> MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Sciences humaines*, Enseignement supérieur, 2002, 97 p. [En ligne] <http://www.meq.gouv.qc.ca/ens-sup/ens-coll/Cahiers/program/300A0.pdf>

pour en arriver à l'atteinte de cet objectif. Les plans de cours des deux enseignantes qui donnent ces deux cours permettent de mieux circonscrire les exigences posées. Le cours ne vise pas l'acquisition de nouvelles connaissances mais plutôt l'apprentissage d'une démarche chez l'étudiant. L'application des méthodes de travail et de recherche dans les travaux est posée comme critère de performance.

## 1.2 Le rôle de la bibliothèque

Le Service de la bibliothèque, de l'audiovisuel et du soutien aux TI intervient dès le début de la première session dans les activités d'apprentissage. Un atelier de formation documentaire<sup>5</sup> est intégré à un cours identifié par la Direction des études<sup>6</sup>. Dans le cas des Sciences de la nature, il s'agit généralement du cours de *Biologie* alors qu'en Sciences humaines, il s'agit du cours de *Géographie* ou du cours d'*Économie*. Cet atelier est obligatoire.

L'atelier des Sciences de la nature est élaboré avec l'enseignant du cours de *Biologie* et vise particulièrement les ressources documentaires en sciences. En plus des outils de base (catalogue en ligne, encyclopédies, index de périodiques), des ressources plus spécifiques en sciences sont utilisées, notamment les périodiques de vulgarisation scientifique. L'atelier se déroule dans un laboratoire informatique contigu à la bibliothèque, la salle McLuhan<sup>7</sup> et il est d'une durée d'une heure. Par la suite, les étudiants doivent compléter une recherche documentaire sur une question scientifique propre à la biologie et pertinente au cours. Cette recherche permet de valider que l'étudiant maîtrise les compétences informationnelles convenues, qu'il est en mesure d'interroger efficacement le catalogue de la bibliothèque, un index de périodiques et une encyclopédie en ligne et qu'il est en mesure d'identifier deux ressources d'ordre scolaire d'Internet.

Les notions de stratégies de recherche, d'opérateurs booléens et de vocabulaire libre et contrôlé sont abordées. Les références bibliographiques textuelles et ordinolinguées doivent être présentées en respectant le cadre méthodologique convenu dans le Biblio-Guide *Comment compiler une bibliographie*<sup>8</sup>. Cette intervention, à la première session, est complétée d'un atelier à la dernière session qui pousse encore plus loin le niveau de la recherche par la présentation des bases de données bibliographiques Pubmed (Medline) et Ingenta. Le rappel des ressources présentées à la première session et le lien avec la démarche pédagogique proposée devrait assurer l'intégration des compétences.

L'atelier des Sciences humaines est intégré en collaboration avec les enseignants concernés de *Géographie* ou d'*Économie* et porte sur un thème représentant un enjeu de la mondialisation. Il comporte les mêmes exigences que celui des Sciences de la nature et a lieu dans la même salle. Dans les deux cas, un solutionnaire est remis à l'enseignant, la correction du travail de recherche pratique étant sous sa responsabilité. En plus de ressources génériques, certaines questions nécessitent des réponses factuelles ou nominatives précises. Il n'y a pas d'atelier à la dernière session pour rafraîchir les connaissances ou aller plus loin dans les modalités de recherche.

En rencontrant obligatoirement tous les étudiants inscrits dans un programme de première année, tant au secteur de l'enseignement régulier qu'à celui de l'éducation des adultes, l'agenda du bibliothécaire et la salle McLuhan sont remplis de la fin du mois d'août au mois d'octobre. Les étudiants sont en mesure, par la suite, d'exploiter toutes les ressources documentaires proposées sur l'interface de recherche Biblio-Web.

<sup>5</sup> L'importance de la formation documentaire a déjà été abordée par une enquête et publiée en 2002 par Daniel Marquis sous le titre « La formation documentaire dans les cégeps: état de la situation », *Documentation et bibliothèques*, 48, n° 4, octobre-décembre 2002, p. 169-172. [En ligne] <http://www.cegepgranby.qc.ca/biblio/sondage2002/>

<sup>6</sup> Atelier de formation documentaire. [En ligne] <http://www.cegepgranby.qc.ca/biblio/services/ateliers.html>

<sup>7</sup> Salle McLuhan. [En ligne] <http://www.cegepgranby.qc.ca/biblio/services/mcluhan.html>

<sup>8</sup> CÉGEP DE GRANBY HAUTE-YAMASKA, *Comment compiler une bibliographie*, Bibliothèque, 2003. [En ligne] <http://www.cegepgranby.qc.ca/biblio/ressources/biblioguide1.pdf>

### 1.3 Interface intégrée de recherche Biblio-Web

À la suite de l'atelier de formation, l'étudiant est amené progressivement, au fil des cours et des sessions, à étendre son champ de recherche aux disciplines contributives : littérature, philosophie, sports et santé ainsi que certains cours complémentaires. Dans tous les cas, il doit utiliser les ressources documentaires disponibles par l'intermédiaire de l'interface de recherche intégrée Biblio-Web. Pour chaque ressource, Biblio-Web présente une page méthodologique de garde spécifiant le cadre d'utilisation de la ressource, sa disponibilité et ses caractéristiques.

En plus de l'accès à cette interface intégrée, les étudiants profitent d'un support soutenu à la recherche, par un service de référence traditionnel et virtuel. De nombreux Biblio-Guides méthodologiques sont également proposés sur un support imprimé sur place ou en ligne sur Biblio-Web<sup>9</sup>.

Dans le cadre de ses cours, l'étudiant profite donc d'un ou deux ateliers de formation documentaire. Le premier est général et le second est parfois plus spécifique. Pour répondre aux exigences des cours proposés, il doit démontrer une bonne maîtrise des outils documentaires (catalogue, index, ressources en ligne) pour trouver l'information nécessaire à ses recherches.

## 2. DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES ET SITE WEB

### 2.1 Soutien de la bibliothèque aux recherches

Pendant la première partie du cours, soit les huit premières semaines, en plus de l'enseignant responsable du cours et des autres enseignants sollicités par discipline, le personnel de la bibliothèque, notamment le bibliothécaire et la technicienne en documentation, soutient les étudiants. La majorité des étudiants sont relativement autonomes dans leurs recherches. L'interface Biblio-Web propose beaucoup de tutoriels pour l'usage des bases de données bibliographiques et textuelles. Le soutien est surtout au niveau de l'usage des bases de données américaines et pour les prêts entre bibliothèques avec l'ICIST. Certains étudiants éprouvent de la difficulté à exprimer une équation de recherche avec du vocabulaire contrôlé.

### 2.2 Un site Web autonome pour les fiches signalétiques

Le succès de l'activité repose sur la disponibilité d'un site Web qui regroupe l'ensemble des ressources ainsi que des directives et, la base de données des fiches signalétiques.

Une page d'accueil portant le titre « Projets d'intégration » situe le projet.



**LA ZONE**

**ACCUEIL**

**RECHERCHE**  
projets étudiants  
sur le web

**DIRECTIVES**

**NORMES**

**PROGRAMMES**  
Sciences humaines  
Sciences pures  
Tourisme

**BIBLIO-WEB**

**CONTACTS**  
Daniel Marquis

## Projets d'intégration



Les projets d'intégration proposent le savoir-faire des étudiants qui terminent leurs études en sciences de la nature, en sciences humaines et en tourisme. En plus des projets, vous trouverez des ressources et des normes bibliographiques et méthodologiques.

<sup>9</sup> La liste complète des Biblio-Guides méthodologiques est disponible sur Internet [En ligne] <http://www.cegepgranby.qc.ca/biblio/ressources/biblioguides.html>

Trois sections principales sont proposées dans un menu de gauche. Des liens vers les programmes, le site Biblio-Web et l'adresse de courriel de l'édimestre complètent le menu. La section « recherche » est subdivisée en deux parties. La première donne accès à la recherche dans les projets étudiants.

On sélectionne l'un des trois programmes.

### Rechercher un projet d'intégration

1. Sélectionner un des programmes:

Sciences humaines

Sciences de la nature

Tourisme

Par la suite, on retient l'un des cinq champs de recherche.

2. Sélectionner un des modes de recherche et appuyer sur le bouton "Rechercher".

**Par domaine**    
Exemple: Biologie, Histoire, Événement

**Par mot-clé**    
Exemple: Bactéries, Croisades, Agrotourisme

**Par nom**    
Exemple: N'importe quel nom d'élève ou d'enseignant

**Par titre**    
Exemple: N'importe quel titre ou partie de titre

**Par année**    
Exemple: 2004

La base de données permet à l'enseignant en début de session de présenter globalement les projets réalisés dans le passé. Les étudiants peuvent eux-mêmes interroger la base de données pour vérifier si leurs sujets ont déjà été traités.

La recherche par domaine permet d'illustrer globalement les projets par secteurs de la connaissance, par exemple: histoire ou biologie. La recherche par mot clé est plus spécifique et permet de limiter la recherche à un sujet précis, par exemple les bactéries ou les croisades. Les trois derniers champs de recherche sont plus limités: recherche par le nom de l'enseignant, par les mots du titre de la recherche et par année. Finalement, il est également possible d'afficher tous les projets. Les résultats de la recherche dans la base de données sont immédiats sous la forme d'un tableau des fiches pertinentes.

**Les résultats de la recherche dans la base de données sont immédiats sous la forme d'un tableau des fiches pertinentes.**

Nombre de résultats de votre recherche: 10

Titre du projet	Nom des étudiants	Enseignant superviseur	Disciplines spécifiques	Session
<a href="#">À la poursuite de l'utopie buccale</a>	Marie-Josée Cabana, Laurence Cournoyer, Marie-Danielle Gendron, Marjolaine Grenier, Natasha Lombart	Kathleen Hains	Biologie Chimie organique Microbiologie	Hiver 2003
<a href="#">Antiacides et flore intestinale</a>	Pierre Bourbeau, Bruno Fortier	François Dallaire	Biologie Chimie	Hiver 2001

Le titre du projet, le ou les noms des étudiants, le nom de l'enseignant responsable, les disciplines concernées et la session sont précisés. Par la suite, en cliquant sur le lien hypertexte du titre, la fiche signalétique s'affiche.

### 2.3 La fiche signalétique

La fiche signalétique est similaire à ce que l'on trouve dans les bases de données bibliographiques commerciales. Vous trouverez directement sur Internet, les fiches signalétiques à l'adresse [<http://mcurie.cegepgranby.qc.ca/sh/>]

Voici ses composantes :

ZONES SPÉCIFIQUES D'UNE FICHE SIGNALÉTIQUE DE PROJET
<i>Titre du projet ou de l'étude :</i>
<i>Nom de l'étudiant ou des étudiants :</i>
<i>Courriel de l'étudiant ou des étudiants :</i> (bien que non obligatoire, il est recommandé que chaque élève donne une adresse de courriel valide)
<i>Domaine spécifique ou secteur d'intervention :</i> (Par exemple : biologie et chimie en Sciences de la nature ; histoire, sociologie et psychologie en Sciences humaines ; événement en Tourisme)
<i>Nom de l'enseignant responsable :</i>
<i>Session :</i> (Par exemple : hiver 2004)
<i>Résumé :</i> on présentera ici un résumé selon les directives de l'enseignant. Environ 10-15 lignes. Voici quelques exemples : <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'hypothèse posée, les variables, les données de l'expérimentation et la conclusion ;</li> <li>- le problème, l'hypothèse ou le thème abordé ;</li> <li>- le cadre conceptuel, l'analyse de la situation, la faisabilité, le concept, le plan de communication, etc.</li> </ul>
<i>Mots clés :</i> on précisera les mots clés en minuscules (minimum 3, maximum 20), décrivant l'objet de l'étude. (Par exemple : bactéries, croisades, agrotourisme)

### 2.4 Des directives précises

Les étudiants reçoivent des directives précises pour la rédaction des fiches signalétiques et pour la transmission de celles-ci. Considérant le nombre de fiches à valider et à intégrer, tout doit être fait sur un support numérique. Les fiches sont rédigées en utilisant le traitement de texte Word. L'étudiant remet une première version de sa fiche à l'enseignant qui valide si le contenu convenu est respecté et vérifie la qualité du français. L'étudiant apporte les corrections demandées et, une fois le cycle de validation terminé, une seconde et dernière validation, il envoie sa fiche par courriel en fichier attaché.

Un accusé de réception par courriel est expédié à l'étudiant et on inscrit sur la liste des étudiants de chaque enseignant la date de réception de la fiche. Les fiches sont imprimées et le bibliothécaire valide la qualité de l'indexation. Il s'assure également que les règles convenues sont respectées. Certaines fiches sont corrigées. Elles sont par la suite converties en fichiers PDF. Un cédérom est gravé.

## 2.5 Saisie des données et validation

Les fiches sont déposées dans la banque de données en utilisant une interface d'entrée de données. Une fois la saisie complétée, une validation est effectuée pour chaque fiche.

## 3. COMPÉTENCES INFORMATIONNELLES

Tout au long des activités pédagogiques des deux années de formation, les étudiants des Sciences humaines et ceux des Sciences de la nature sont amenés progressivement à maîtriser certaines composantes des compétences informationnelles. Celles-ci proviennent avant tout des exigences de l'enseignement et des ateliers de formation à la recherche documentaire.

### 3.1 Définitions

Au siècle dernier, la recherche documentaire était souvent limitée à trouver quelques références bibliographiques dans des catalogues, des index et des répertoires.

Le concept de la formation documentaire, quant à lui, date de 1974 et a été adopté en 1977 dans les universités québécoises. Il se définit comme suit :

«L'ensemble des activités d'apprentissage permettant de connaître et d'utiliser les ressources documentaires de façon optimale afin de répondre à des besoins d'information pour fins d'étude, de recherche et de ressourcement permanent<sup>10</sup>».

Les années 1970 et 1980 ont cédé la place progressivement à la société de l'information. Les règles ont profondément changé. Depuis le début des années 1990, deux nouveaux concepts sont apparus dans la notion de formation documentaire : «l'information literacy» et «l'information compétence». Ces deux concepts rendent compte du fait que la recherche documentaire implique désormais qu'il faille étendre les compétences des étudiants non seulement à la localisation et à l'évaluation, mais aussi à l'utilisation et à la communication de l'information dans toutes ses formes et dans une perspective critique<sup>11</sup>. Les universités nord-américaines insistent depuis le début de l'année 2000 sur la maîtrise de compétences informationnelles spécifiques pour être en mesure d'identifier son sujet, sélectionner les sources pertinentes et les exploiter.

Le document le plus complet sur le sujet provient de l'*American Library Association* et plus précisément de sa division *Association of College & Research Libraries* (ACRL)<sup>12</sup>. Le document a été traduit et publié récemment en français par le *Groupe de travail sur la formation documentaire du sous-comité des bibliothèques universitaires* de la *Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec* sous le titre : «Normes sur les compétences informationnelles dans l'enseignement supérieur de l'Association of College & Research Libraries»<sup>13</sup>.

<sup>10</sup> TESSIER, Y., « Apprendre à s'informer : les fondements et les objectifs d'une politique de formation documentaire en milieu universitaire », *Documentation et bibliothèques*, vol. 22, n° 3, 1977, p. 169-172.

<sup>11</sup> COMMISSION ON COLLEGES, SOUTHERN ASSOCIATION OF COLLEGES AND SCHOOLS (SACS), *Criteria for Accreditation*, 10<sup>th</sup> ed. December, Work Group on Information Competence, Commission on Learning Resources and Instructional Technology (CLRIT), California State University (CSU) system, 1995. Information Competence in the CSU: A Report, December 1996.

<sup>12</sup> AMERICAN LIBRARY ASSOCIATION, *ACRL Presidential Committee on Information Literacy: Final Report*. [En ligne] <http://www.ala.org/ala/acrl/acrlpubs/whitepapers/presidential.htm#importance>

<sup>13</sup> CREPUQ, *Normes sur les compétences informationnelles dans l'enseignement supérieur de l'Association of College & Research Libraries*, 7 avril 2005. [En ligne] <http://www.crepucq.ca/IMG/pdf/normeacrl-web-03-05-v4.pdf>

L'évolution rapide des technologies de l'information et la croissance quasi exponentielle des sources d'information rendent indispensable l'acquisition des compétences informationnelles. En plus de l'information provenant des bibliothèques et des sources traditionnelles (périodiques, monographie, thèses), les étudiants sont exposés aux médias et à Internet. Dans les deux derniers cas, il n'y a pas toujours d'identification claire de l'auteur, et des doutes subsistent sur l'authenticité, la validité et la fiabilité de l'information. Devant l'abondance de l'information, l'étudiant est aussi appelé à faire un choix et à mieux circonscrire son sujet.

Les compétences informationnelles s'adressent donc à tous les étudiants, peu importe le niveau et sont communes à toutes les disciplines. Elles permettent de mieux maîtriser les contenus et visent essentiellement à faire de l'apprenant un individu autonome dans ses recherches et critique face à l'information véhiculée. Le document de l'ACRL est spécifique dans l'étendue de sa définition :

« Les compétences informationnelles se définissent comme l'ensemble des aptitudes permettant aux individus de déterminer les moments où ils ont besoin d'information et de trouver, d'évaluer et d'utiliser cette information<sup>14</sup> ».

L'étudiant qui possède les compétences informationnelles sera en mesure :

- de déterminer l'étendue de l'information dont il a besoin ;
- d'accéder à l'information dont il a besoin de façon efficace et efficiente ;
- de faire une évaluation critique de l'information et de ses sources ;
- d'intégrer l'information dans son réseau de connaissances ;
- d'utiliser l'information efficacement pour atteindre un objectif spécifique ;
- de comprendre les enjeux entourant l'utilisation de cette information, d'accéder à celle-ci et d'être en mesure de l'utiliser de façon éthique et conforme à la loi.

### 3.2 Compétences informationnelles et aisance technologique

Il est important de comprendre que les compétences informationnelles sont liées intimement à celles des technologies de l'information. Toutefois, elles ont des implications plus larges pour les individus, le système d'éducation et la société. Un rapport du *National Research Council* (États-Unis) en 1999<sup>15</sup> propose le concept d'« aisance » dans les technologies de l'information et va plus loin en délimitant clairement les relations entre les concepts. Ainsi, la « culture informatique » se soucie davantage de l'apprentissage fonctionnel des équipements et des logiciels. L'« aisance » technologique, pour sa part, est plutôt intéressée par la compréhension des concepts inhérents à la technologie, à l'application de techniques de résolutions de problèmes et à la nécessité d'être critique face à la technologie. En distinguant les concepts, les auteurs arrivent à la conclusion que les compétences informationnelles sont davantage axées sur les contenus, la communication, l'analyse, la recherche et l'évaluation de l'information. L'aisance dans les technologies de l'information mise sur la compréhension en profondeur des technologies et sur le développement progressif des compétences permettant de les utiliser de façon efficace.

<sup>14</sup> CREPUQ, *op. cit.*

<sup>15</sup> NATIONAL RESEARCH COUNCIL, *Being Fluent with Information Technology*, Commission on Physical Sciences, Mathematics and Applications, Committee on Information Technology Literacy, Computer Science and Telecommunications Board, Washington, D.C., National Academy Press, 1999. [En ligne] <http://books.nap.edu/catalog/6482.html>

### 3.3 Compétences informationnelles et enseignement collégial

Les cégeps et les collèges ont comme mission de former des étudiants dans une perspective d'éducation continue. En s'assurant que les étudiants maîtrisent les aptitudes intellectuelles nécessaires au raisonnement et à la pensée critique, ils visent à former des citoyens capables d'apprendre à apprendre tout au long de leur vie dans une perspective de formation continue.

Les compétences informationnelles sont considérées par plusieurs comme une composante essentielle à cette éducation continue. Elles contribuent à augmenter la capacité d'évaluer, de gérer et d'utiliser l'information. Notre recherche n'a pas la prétention d'évaluer l'atteinte des compétences informationnelles à l'enseignement collégial à partir d'une analyse des fiches signalétiques produites. Nous ne prétendons pas non plus répondre à la question de l'intégration des compétences informationnelles au contenu des programmes des Sciences de la nature et des Sciences humaines. Nous nous limiterons à évaluer le devis ministériel de programme et les plans de cours de la session d'hiver 2005 pour les deux cours d'intégration et de noter les références aux notions de recherche documentaire et de compétences informationnelles.

Pour les Sciences de la nature, le devis précise que l'étudiant doit apprendre de façon autonome et, à cette fin, il doit «... repérer, organiser et utiliser l'information scientifique»<sup>16</sup>. Le plan de cours de l'enseignant est plus explicite en spécifiant la nécessité d'une recherche documentaire dans quelques banques de données scientifiques par Internet.

Pour les Sciences humaines, le devis ministériel se limite à des généralités : l'étudiant doit utiliser des méthodes de travail et de recherche nécessaires à la poursuite de ses études, et la recherche documentaire est identifiée comme un moyen pour atteindre cet objectif. Les plans de cours des deux enseignantes sont plus explicites et permettent de mieux circonscrire les exigences posées. Le cours ne vise pas l'acquisition de nouvelles connaissances mais plutôt l'apprentissage d'une démarche chez l'étudiant. L'application des méthodes de travail et de recherche dans les travaux est posée comme critère de performance.

Dans les deux cas, il n'est pas question spécifiquement de la notion de compétences informationnelles, mais on démontre un intérêt pour la recherche documentaire. Il faut d'abord considérer l'énoncé de compétence global du programme. Celui-ci est un énoncé général, suivi d'une liste d'éléments constitutifs et de critères de performance. L'un des critères de performance en Sciences humaines est «... d'appliquer des méthodes de travail et de recherche dans les travaux<sup>17</sup>». En Sciences de la nature, une fois la compétence énoncée, on rappelle comme objectif la nécessité de témoigner d'apprentissages autonomes dans le choix des outils documentaires et comme critère de performance le choix pertinent des outils documentaires.

La notion de compétences informationnelles est donc absente des documents analysés. Il ne faut pas s'en étonner. Le concept date de 1999 aux États-Unis et la traduction et l'adaptation dans les universités québécoise ont débuté il y a deux ans, avec une traduction toute récente proposée en avril 2005. Si la notion est absente, nous savons que les enseignants, dans plusieurs cours de la formation générale et de la formation spécifique, amènent les étudiants à poser un regard critique face à l'information et à se préoccuper de la dimension éthique de celle-ci.

### 3.4 Enjeux pédagogiques

Nous avons identifié une douzaine d'enjeux pédagogiques, mais nous nous limiterons aux trois qui nous paraissent les plus significatifs.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>17</sup> CÉGEP DE GRANBY HAUTE-YAMASKA, *Démarche d'intégration en sciences humaines. Plan de cours*, 2005.



Pour les enseignants, les fiches signalétiques créées au fil des ans et déposées dans la base de données permettent de visualiser globalement les champs d'intérêt des étudiants. Les enseignants peuvent utiliser la base de données pour présenter en début de session, les recherches réalisées antérieurement. Ils peuvent également s'assurer qu'un même sujet n'est pas traité deux fois et, dans certains cas, prévenir le plagiat.

La rédaction des fiches amène l'étudiant à circonscrire son sujet, à poser son problème, à présenter ses variables, à étayer son expérimentation ou sa démonstration et d'énoncer sa conclusion en moins d'une page. L'obligation de fournir de trois à cinq descripteurs l'amène aussi à faire une démarche d'établissement de concepts en vocabulaire libre ou en vocabulaire contrôlé.

L'obligation de rédiger la fiche sur un traitement de texte et de l'expédier en fichier attaché en respectant des règles strictes amène l'étudiant à répondre aux exigences de la société de l'information et à démontrer une bonne aisance informatique de base.

## CONCLUSION

La production d'une fiche signalétique dans le cadre du *Projet de fin d'études et d'intégration* en Sciences de la nature et du *Projet de démarche d'intégration des acquis* en Sciences humaines cadre bien avec chacun des énoncés de compétence des programmes. Les ateliers de formation à la recherche documentaire et les autres services offerts par la bibliothèque (soutien à la recherche, interface Web, Biblio-guides) permettent aux étudiants d'atteindre les objectifs fixés par les enseignants. Nous sommes toutefois loin d'atteindre toutes les compétences informationnelles identifiées par certaines universités québécoises. Le devis ministériel de programme et les plans de cours ne font pas référence spécifiquement aux activités de la formation documentaire et aux compétences informationnelles. La première notion n'est pas nouvelle, mais la deuxième date seulement de quelques années et elle vient tout juste de faire l'objet d'une traduction et d'une adaptation québécoise.

Lors de la révision des programmes, il serait pertinent de valider l'ajout de certaines compétences informationnelles aux éléments de la compétence générale. Cet ajout devrait être différent de celui du niveau universitaire et se faire en respectant le cadre collégial en continuité avec les compétences transversales du programme de formation de l'école québécoise au secondaire. Les cégeps et les collèges pourront mieux préparer les étudiants à la poursuite d'études universitaires et au monde du travail tout en contribuant à leur réussite scolaire.

Les étudiants qui entrent au cégep ne constituent plus un groupe homogène. Ils ont des origines sociales différentes, des acquis culturels différents et des formations différentes. Ils se trouvent confrontés à des pratiques de transmission de l'information qui leur sont étrangères. La formation documentaire et les compétences informationnelles permettent l'acquisition de nouvelles méthodes de travail en vue d'une plus grande autonomie et d'un passage plus facile au niveau universitaire. L'explosion de l'information est telle que l'étudiant doit acquérir très tôt les moyens d'adopter une attitude critique vis-à-vis de l'information disponible. Savoir trouver l'information, l'évaluer et se l'approprier seront alors des atouts majeurs pour l'insertion professionnelle.

## BIBLIOGRAPHIE

AMERICAN LIBRARY ASSOCIATION, ASSOCIATION OF COLLEGE & RESEARCH LIBRARIES (ACRL), *Information Literacy Competency Standards for Higher Education*, Chicago, ALA, 2000, 16 p.

AMERICAN LIBRARY ASSOCIATION, ASSOCIATION OF COLLEGE & RESEARCH LIBRARIES (ACRL), *Presidential Committee on Information Literacy: Final Report*, Washington, ALA, 1989. [En ligne] <http://www.ala.org/ala/acrl/acrlpubs/whitepapers/presidential.htm#importance>

BERNHARD, P., « La formation à l'usage de l'information : un atout dans l'enseignement supérieur – un état de la question » *Documentation et bibliothèques*, vol. 46, n° 2, avril-juin 2000, p. 63-75.

CARAVELLO, S. PATTI, *et al.*, *UCLA Library - Information Competence at UCLA: Report of a Survey Project*, printemps 2001, 21 p. [En ligne] [http://www.library.ucla.edu/infocompetence/index\\_noframes.htm](http://www.library.ucla.edu/infocompetence/index_noframes.htm)

CÉGEP DE GRANBY HAUTE-YAMASKA, *Démarche d'intégration des acquis en sciences humaines. Plan de cours*, 2005.

CÉGEP DE GRANBY HAUTE-YAMASKA, *Projet de fin d'études et d'intégration. Plan de cours*. 2005.

COMMISSION ON COLLEGES, SOUTHERN ASSOCIATION OF COLLEGES AND SCHOOLS (SACS), « Criteria for Accreditation », 10<sup>th</sup> ed., Work Group on Information Competence, Commission on Learning Resources and Instructional Technology (CLRIT), California State University (CSU) System, 1995, *Information Competence in the CSU: A Report*, December 1996.

CREPUQ, *Normes sur les compétences informationnelles dans l'enseignement supérieur de l'Association of College & Research Libraries*, 7 avril 2005. [En ligne] <http://www.crepuq.qc.ca/IMG/pdf/normeacrl-web-03-05-v4.pdf>

MARQUIS, D., « La formation documentaire dans les cégeps : État de la situation », *Documentation et bibliothèques*, vol. 48, n° 4, octobre-décembre, 2002, p. 169-172. [En ligne] <http://www.cegepgranby.qc.ca/biblio/sondage2002/>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, *Sciences de la nature*, 1998, 97 p. [En ligne] <http://www.meq.gouv.qc.ca/ens-sup/ens-coll/Cahiers/program/200B0.pdf>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, *Sciences humaines*, 2002, 97 p. [En ligne] <http://www.meq.gouv.qc.ca/ens-sup/ens-coll/Cahiers/program/300A0.pdf>

NATIONAL RESEARCH COUNCIL, COMMISSION ON PHYSICAL SCIENCES, MATHEMATICS AND APPLICATIONS, COMMITTEE ON INFORMATION TECHNOLOGY LITERACY, COMPUTER SCIENCE AND TELECOMMUNICATIONS BOARD, *Being Fluent with Information Technology*, Washington, D.C., National Academy Press, 1999. [En ligne] <http://books.nap.edu/catalog/6482.html>

TESSIER, Y., « Apprendre à s'informer : les fondements et les objectifs d'une politique de formation documentaire en milieu universitaire », *Documentation et bibliothèques*, vol. 43, n° 2, avril-juin 1997, p. 169-172.